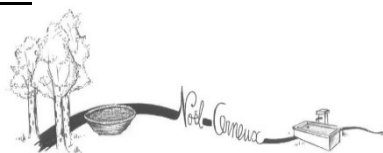


COMMUNE DE NOËL-CERNEUX



Procès-Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL **Du mercredi 9 juillet 2025**

Présents : Corinne PARATTE ; Alain CHAPOTTE ; Marc SIMON ; Fabrice MAINIER ; Didier CUENOT ; Benoît THIERY ; Sidonie NOEL ; Philippe TRUCHOT, Karine LAURENT, Julien BOURNEZ, Serge KURDYBAN

Excusés :

Président : Corinne PARATTE

Secrétaire : Serge KURDYBAN

Ouverture de la séance à 20H00

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du mercredi 11 juin 2025.

1. Délibération : Transfert de compétence de l'assainissement à la CCPR.

Présentation au conseil municipal du projet par Pauline Verain-Bruot.

Un travail préparatoire a été confié au cabinet RYDGE (KPMG)

Principe d'harmonisation des tarifs collectif : durée de convergence, 3,6,8, ans ; définition des groupes de convergence, critère de répartition des communes, taux de mobilisation des communes, tarif par branchement, Mobilisation ou non des attributions de compensations, chaque commune pourra choisir individuellement.

La délibération de principe sur le transfert de la compétence a été adoptée : 10 pour et 1 abstention.

2. Délibération : Fixation du nombre de répartition des sièges du conseil communautaire

Nous devons définir le nombre de représentants pour le conseil communautaire lors du prochain mandat municipal qui commencera en 2026. 2 Propositions ont été faites : accord local ou accord de droit commun.

La commune adopte à l'unanimité l'accord local qui avait déjà été adopté pour le mandat actuel comme suit :

Nom des communes membres	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Le Russey	10
Bonnétage	4
Les Fontenelles	2
La Chenalotte	2
Noël-Cerneux	2

Le Bizot	2
Plaimbois-du-Miroir	2
Le Luhier	2
Le Barboux	1
Mont-de-Laval	1
Saint-Julien-Les-Russey	1
Grand Combe-des-Bois	1
Montbéliardot	1
Narbief	1
La Bosse	1
Le Mémont	1
Laval-le-Prieuré	1

3. Délibération : Convention de servitude ENEDIS.

Afin de réaliser la mise en place du traitement de déphosphatation de notre station d'épuration, le déplacement de la ligne HTA sous terrain a proximité devra être réalisé, d'où cette convention qui permettra à ENEDIS de réaliser les travaux et si des soucis persistent plus tard, ils pourront également intervenir.

Convention adoptée à l'unanimité.

4. Devis divers

Site internet : Nous avons pu comparer 2 devis concernant la remise en ligne de notre site internet. Celui qui correspond le plus au profil de notre collectivité et à nos attentes est celui de pour 2 285 € TTC.

Pompe fontaine : Un devis provenant de l'entreprise Thieulin pour un montant de 1 152.92 € TTC a été réalisé. Un technicien de l'entreprise se rendra d'abord sur place pour valider la conformité de la pompe avant commande définitive.

Voirie : Sous les Tilleuls la voirie est endommagée suite à un apport important de remblais par diverses entreprises. Un devis a été réalisé par l'entreprise VERMOT pour un montant d'environ 49 000 €. Cette somme n'étant pas prévue au budget, les travaux ne seront pas réalisés. Des travaux seront réalisés par les agents et l'entreprise haut Doubs Goudronnage afin de permettre une réparation moins onéreuse.

Salle des fêtes : une porte de la cuisine sera remplacée à l'identique, pour un montant de 4 376,88 € TTC par l'entreprise Vermot de la Chenalotte.

. Réalisation d'un Plan de Mobilité Simplifié : PdMS

Serge et Alain ont participé à un atelier de travail « comment se déplacer demain dans le Pays Horloger ». Il est important de travailler sur la diminution de la dépendance à la voiture individuelle. Le Plan Doubs Horloger a créé la marque Owdoo pour avoir une stratégie commune sur les mobilités. Le PdMS est un outil à disposition des territoires les moins denses. Un travail avec les 3 communautés de communes sera mis en place sur les 5 prochaines années. Le plan se déroulera en 3 phases : Un diagnostic, création de plusieurs scénarios et une feuille de route. Ce qui ressort du diagnostic est quasiment réalisé. Création de la marque OWDOO. Service de covoiturage, pour les trajets domicile-travail, pour les trajets du quotidien. Une approche vers les Transports en commun, est en cours sur les secteurs : Val de Morteau, plateau du Russey, Pays de Maiche, Pontarlier, Monbéliard.

Pour info : 20% des Accidents du Doubs se situe dans le Pays Horloger, soit 8% de la population du Doubs.

5. Point sur les écoles

159 élèves prévus pour la rentrée prochaine, répartis comme suit : Noël-cerneux, 70 élèves en maternelle et une partie des CP répartis en 3 classes : PS GS : 24 élèves PS, MS, GS : 23 élèves Maternelle, CP : 23 élèves. La Chenalotte, 47 élèves : CP, CE1 : 23 élèves CE1, CE2 : 24 élèves. Le Barboux, 42 élèves : CE2, CM1 : 24 élèves et CM2 : 18 élèves.

Après visite des classes avec le Directeur, divers aménagements sont constatés et seront apportés : supports supplémentaires à installer aux murs, coffret électrique, VMC...

6. Questions diverses

- Après visite des classes avec le Directeur, divers aménagements sont constatés et seront apportés : supports supplémentaires à installer aux murs, coffret électrique, VMC...
- Projet maison Lornot : le permis de construire est accordé sous condition de réaliser les aménagements comme indiqués par la DDT. Le dossier de consultation des entreprises est en lecture par le Département. Nous attendons leur aval puis reprendrons contact avec le maître d'œuvre pour la suite.
- Eclairage public : Les horloges astronomiques ont été changées, la mise en place du programme informatique sera réalisée le 15 juillet.
- Elections Municipales 2026 : La parité est requise pour toutes les communes de – de 1 000 Hab. Soit 5 Femmes pour 6 Hommes. Une liste de 9, peut être déclarée complète. Une réflexion pour septembre est demandée aux élus, s'ils veulent poursuivre ou non leur engagement lors du prochain mandat.
- Piste forestière de Bretonvillers : Intervention prévue fin Août.
- Dégradation : Sur la table de pique-nique du Bois Barré par 3 enfants. Les parents ont été convoqués sur place avec les enfants en présence du maire et de 2 adjoints ainsi que Jérôme. Une demi-journée de corvée a été réalisée dans le village sous la surveillance des agents.
- Passage canadien aux Coires : Réflexion sur la dégradation due aux passages de Calèches.

- Intersection rue des Perrouzes / D 43, le talus n'est pas entretenu. A voir si ce sont les agents ou les riverains qui le font habituellement.
- Sur la parcelle en limite du chemin d'accès à l'étang, l'EPAGE a mis en place des piézomètres afin de mesurer le taux d'humidité du sol depuis environ 1 an. Vue l'année pluvieuse 2024, ils restent en place encore un an.
- Aline NICOLLE est notre nouvelle secrétaire depuis le 1^{er} juillet suite au départ de Catherine Pourcelot. Les horaires de mairie sont modifiés comme suit : les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 13h à 17h.
- Le secrétariat sera fermé du 21 juillet au 2 août.
- Dates des prochaines réunions de conseil municipal : 28 août, 18 septembre, 16 octobre, 13 novembre.

Fin de séance : 22h45